

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JANVIER 2024

➤ PROPOSITIONS DE DÉLIBÉRATIONS ➤

DIRECTION GÉNÉRALE

2 - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DES ARTICLES L. 2122-22 ET L. 2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES MARCHÉS PASSÉS SUR DÉLÉGATION EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU MÊME CODE

Conformément à la délégation que le Conseil municipal accorde au Maire en vertu des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous rends compte que j'ai décidé :

- D'ester en justice dans l'affaire Martine Bieffelh c/Commune de Tarbes devant le Tribunal correctionnel de Tarbes (dégât au domaine public : dégradation d'un poteau d'éclairage public, rond-point Reffye) ;
- D'accepter le règlement de la somme de 5 280,00 € au cabinet Goutal, Alibert et Associés chargé de l'affaire commune de Tarbes c/ Arnoult (Contentieux Permis de Construire délivré à Promologis pour un immeuble de 15 logements) ;
- D'accepter le règlement de la somme de 600,00 € au cabinet Valérie Tricart chargé de l'affaire commune de Tarbes c/SCCV résidence seniors Tarbes (Référé préventif) ;
- D'accepter le règlement de la somme de 2 160,00 € au cabinet Goutal, Alibert et Associés chargé de l'affaire commune de Tarbes - réseaux Quartier Lalette (Référé expertise aux fins de déterminer l'origine et la nature des désordres constatés après travaux sur réseaux d'assainissement du quartier de Lalette) ;
- D'accepter le règlement de la somme de 2 663,58 € à M. Philippe Dalla Torre, expert chargé de l'affaire commune de Tarbes c/Société Europe Service (Expertise dans le cadre du contentieux de deux laveuses décapeuses défectueuses) ;
- De mettre à disposition de l'association France Victimes un local municipal 2 bis rue André Fourcade moyennant une participation aux frais de fonctionnement en application de la délibération du 28/11/2022 ;
- De mettre à disposition de l'association Accompagnement Recherche Education Solidarité (A.A.R.E.S.) un local municipal 7 boulevard Garigliano du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025 moyennant une participation aux frais de fonctionnement en application de la délibération du 28/11/2022 ;
- De renouveler la mise à disposition de locaux situés rue Tristan Derême au profit du GRETA Midi Pyrénées Ouest du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2029 moyennant une redevance mensuelle de 2 300,00 € du 01/01/2021 au 31/12/2026 et de 2 500,00€ du 01/01/2027 au 31/12/2029 ;

- De mettre à disposition de plusieurs associations des locaux situés 61 place du Foirail du 24 septembre 2023 au 23 septembre 2025 moyennant une participation aux frais de fonctionnement en application de la délibération du 28/11/2022 ;

- De mettre à disposition de plusieurs associations des locaux situés au Jardin Massey, rue André Fourcade du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025 moyennant une participation aux frais de fonctionnement en application de la délibération du 28/11/2022 ;

- De fixer les tarifs des cimetières applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

- De fixer les tarifs de la Cuisine centrale applicables à compter du 1^{er} mars 2024 ;

- D'accepter l'indemnisation des sinistres suivants :

Date du sinistre	Objet	Organisme payeur	Montant
2 et 3/03/2020	Tempête - Dommages sur divers bâtiments (1 ^{er} règlement)	SMACL	74 743,99 €
15/03/2023	Dégât au domaine public – recours direct	MATMUT	412,80 €
19/05/23	Dégât au domaine public – recours direct	SOGESSUR	1 773,60 €
TOTAL			76 930,39 €

24 - D'accorder ou de renouveler les concessions de cimetières suivantes :

CIMETIERE	CARRE	COLOMBARUIM	RANGEE	N°	DUREE	DECISION
La Sède	21		4	17	15 ans	05/12/2023
La Sède	17		3	3	15 ans	12/12/2023
La Sède	10		1	4	15 ans	13/12/2023
La Sède	17		3	3	15 ans	19/12/2023
La Sède	32		3	12	50 ans	05/12/2023
La Sède	2		Ouest	3	50 ans	22/12/2023
Nord	C6		4	9	15 ans	29/11/2023
Nord	30		1	16	30 ans	29/11/2023
Nord	37		7	2	15 ans	30/11/2023
Nord	22		3	12	15 ans	05/12/2023
Nord	MUS-N		Sud	16	15 ans	07/12/2023
Nord	37		6	9	15 ans	08/12/2023
Nord	17		1	8	15 ans	11/12/2023
Nord	36		2	5	15 ans	12/12/2023
Nord	H		Ouest	11	15 ans	14/12/2023
Nord	37		6	9	15 ans	08/12/2023
Nord	29		2	9	15 ans	21/12/2023